J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bornes à couvercle marron permettent de trier facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !

EN PRATIQUE !

1 RETIREZ **GRATUITEMENT** LE KIT EN MAIRIE

Sur présentation d'un justificatif de domicile.

2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE

3 DÉPOSEZ **UNIQUEMENT** LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS, **À TOUT MOMENT**

DÉCHETS AUTORISÉS DANS LA BORNE BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES, MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROÛTES DE FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS...

POUR ALLER + LOIN

Trouvez l'emplacement des bornes et toutes les informations sur le tri des biodéchets sur **cyclad.org**

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

cyclad.org
contact@cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66

cyclad Tous les déchets ont de l'avenir · Territoire économie circulaire · TRI BIO · Communauté de Communes Aunis Atlantique · Aunis Sud Ma Communauté de Communes · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · ADEME Agence de la transition écologique · Région Nouvelle-Aquitaine

Conception : Instant Urbain